

Objet : Vote du Compte Administratif, approbation du Compte de Gestion, affectation définitive des résultats 2012.

- 1) Hervé RASCLARD, Président, présente le Compte Administratif 2012 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales puis sort de la salle.

Christine NIVOU, 1^{ère} Vice-présidente, prend la parole et procède au vote.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical adopte le Compte Administratif 2012 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

- 2) Hervé RASCLARD présente le Compte de Gestion 2012 établi par le Trésorier du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et certifié conforme par le Trésorier Payeur Général.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical approuve le Compte de Gestion 2012 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales.

- 3) Affectation des résultats 2012 :

Résultat d'exécution du budget 2012.

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	- 2 748.37 €		72 515.86 €	69 767.49 €
Fonctionnement	448 383.21 €	- 2 748.37 €	25 123.95 €	470 758.79 €
TOTAL	445 634.84 €	- 2 748.37 €	97 639.81 €	540 526.28 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** D'affecter les résultats définitifs 2012 du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales de la façon suivante :

	Sens	Compte	Objet	Montant
Investissement	Recette	001	Solde d'exécution	69 767.49 €
Fonctionnement	Recette	002	Excédent reporté	470 758.79 €

- **Donne** tous pouvoir au Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD